

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ***DU 15 FEVRIER 2011***

Présents : BLONDRON A. – BOURDUT C. – BOURICAT G. – CASTELLANI E. -
CHABRIDON R. – CHABROL J-E. – COUTURIER D. – GIGAND E. -
KWASNIEWSKI Ch. – LAURENT S. – PENAUD J-P. – PICARELLI V. - PORTIER
Ph. - RENAUDET L. – VENUAT J. -

Absents ayant donné procuration : ABRANOWITCH S. - GODET V. –
ORTEGA S.

.....

Lors de cette réunion du conseil municipal, les points suivants ont
été examinés :

Dotation d'équipement des territoires ruraux :

Parmi les projets 2011, le conseil municipal a examiné les dossiers éligibles à la dotation d'équipement des territoires ruraux (subvention de l'Etat) et a décidé de présenter une demande pour les travaux de mise aux normes de l'alarme incendie de l'école primaire, la réfection du hall et le remplacement de la vitrerie polycarbonate du gymnase ainsi que pour le remplacement des patios de l'école primaire.

Aménagement du bourg (deuxième phase):

Le dossier de consultation des entreprises établi par M. TRONCHE, Maître d'œuvre chargé du suivi des travaux de la Place du Monument aux Morts et de la rue de la Crémaillère, a été approuvé à l'unanimité.

Eclairage public en divers Lieux-dits :

Le conseil municipal a accepté à l'unanimité le devis du Syndicat Départemental d'Energie pour l'extension ou le déplacement de plusieurs foyers en divers lieux de la commune. La contribution aux travaux d'un montant de 2 405 € sera payée en 2012.

Avenant à la convention d'assistance technique pour l'assainissement collectif :

Le montant de l'assistance technique dans le domaine de l'assainissement collectif signée avec le Conseil Général en 2009 est porté à 2 568,26 € et nécessite la signature d'un avenant que l'assemblée a validé à l'unanimité.

Augmentation des tarifs du camping :

L'augmentation des tarifs du camping (+3%) pour la nouvelle saison a été votée à l'unanimité.

Remboursement de frais à l'Union Sportive de la Toque :

Les factures de vérification de l'éclairage du stade par la commission départementale des terrains du district de football de l'Allier d'un montant total de 77€ seront remboursées à l'Union Sportive de la Toque qui a fait l'avance des frais.

Au titre des affaires générales, les élus ont évoqué :

- la maîtrise d'œuvre pour les travaux d'assainissement de la Place du Monument aux Morts
- la convention avec une association Chapelaudate pour la promotion du jeu à l'accueil périscolaire
- l'avenant au contrat d'assurance signé avec GROUPAMA pour intégrer l'extension du gymnase.